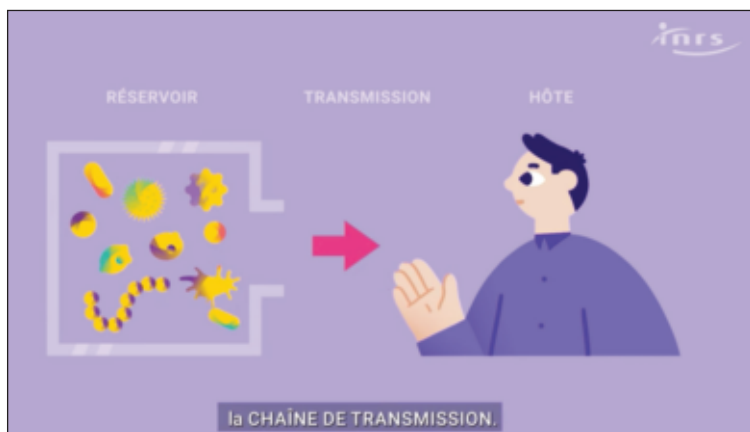


Brochures, dépliants, animations et documents en ligne...



Comprendre et prévenir les risques biologiques

Trois nouvelles vidéos de sensibilisation

Quand parle-t-on de risque biologique en milieu professionnel? Lorsqu'un travailleur est susceptible d'être exposé à un ou plusieurs agents biologiques pouvant nuire à sa santé. Pour évaluer les risques biologiques et les prévenir, il est donc important de bien comprendre ce que sont les agents biologiques pathogènes, comment ils se transmettent à l'humain et où les trouver en milieu professionnel.

Trois nouvelles animations expliquent de manière simple tout ce qu'il faut savoir pour préserver la santé des salariés.

Les agents biologiques

Ce film d'animation présente les différentes catégories d'agents biologiques (virus, bactéries, champignons...). Ils sont partout et majoritairement inoffensifs. Cependant, certains sont susceptibles de provoquer des maladies. Le film décrit les conditions nécessaires au développement des agents biologiques ; conditions qui peuvent se retrouver dans de nombreux secteurs professionnels.

Anim-403, 03min 59s

L'évaluation des risques biologiques

Cette animation explique la démarche d'évaluation des risques biologiques, qui s'appuie sur la chaîne de transmission. Cette démarche consiste d'une part à identifier les réservoirs d'agents biologiques et leurs voies de transmission et, d'autre part, à repérer les expositions des travailleurs aux réservoirs.

Anim-404, 03min 04s

Comment rompre la chaîne de transmission des agents biologiques?

Ce film porte sur la prévention des risques biologiques en milieu professionnel. Il explique comment rompre la chaîne de transmission en agissant sur les réservoirs, sur les expositions et au niveau des salariés.

Anim-405, 03min 17s



Risques chimiques ou biologiques. Retirer ses gants en toute sécurité.

Gants réutilisables

Ce dépliant présente, en images, la marche à suivre pour retirer ses gants de protection réutilisables, en évitant toute contamination. Il rappelle également les règles d'utilisation des gants de protection.

Réf. ED 6169, dépliant 2 volets.

Un autre dépliant traite des gants à usage unique (réf. ED 6168).



Le programme de protection respiratoire

Fiche pratique de sécurité

Lorsque le port d'un appareil de protection respiratoire s'impose, l'employeur doit sélectionner l'appareil adapté, informer et former les utilisateurs, s'assurer que l'appareil est utilisé de façon adéquate, mettre en œuvre le suivi pour l'entretien et la maintenance. L'ensemble de ces éléments forme le programme de protection respiratoire.

Réf. ED 156, 6 p.



Les rendez-vous de *Travail & Sécurité*: Agir pour la prévention des lombalgies

La rédaction de la revue *Travail & Sécurité* propose une nouvelle table ronde en ligne sur le thème « Agir pour la prévention des lombalgies ».

L'émission réunit deux experts : Emmanuelle Peris, experte d'assistance médicale à l'INRS et Laurent Kerangueven, expert d'assistance-conseil à l'INRS, ainsi que deux témoins d'entreprises : Marie-Odile Vincent, directrice de l'Ehpad Jacques Bonvoisin de Dieppe et Fabrice Isnard, QSSE chez Onet Airport Services pour débattre des sujets suivants : Quelles sont les origines des douleurs lombaires ? Quels sont les secteurs d'activité les plus concernés ? Quels sont les moyens d'action pour empêcher leur apparition ?

<https://www.travail-et-securite.fr/ts/RDV/les-rendez-vous-de-travail-et-securite-agir-pour-la-prevention-des-lombalgies.html>



Les postures sédentaires au travail

Définition, effets sur la santé et mesures de prévention

Les postures sédentaires, fréquemment rencontrées en entreprise, sont associées à de nombreuses pathologies. Destinée aux préventeurs, cette brochure aide à identifier ces postures sédentaires, à connaître leurs effets sur la santé et à prévenir les risques professionnels associés. L'aménagement et l'organisation du travail doivent permettre d'interrompre régulièrement le maintien de ces postures et d'en limiter la durée.

Réf. ED 6494, 2^e édition, 24 p.



Démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) Démarche de prévention des risques

Ce guide propose une démarche pour prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) au travers d'un processus d'amélioration continue et d'une approche de type conduite de projet. Elle est structurée autour de quatre étapes que sont l'engagement dans la démarche, l'état des lieux, l'analyse approfondie et la transformation des situations de travail. Au fil de ces étapes, trois actions continues et transverses conditionnent la réussite de la démarche : mobiliser, communiquer et évaluer. L'intégration de cette démarche à l'organisation habituelle de l'entreprise concourt à une prévention durable et efficace des TMS.

Réf. ED 6518, 36 p.



Travail et forte chaleur, protégez-vous !
Affiche Réf. A 842



Travail lors de période de forte chaleur : ayez les bons réflexes

Lors de journées de chaleur intense, l'organisme des salariés est fortement sollicité au travail. Ce dépliant, destiné aux salariés, décrit les signaux d'alerte et donne des conseils pour se protéger au travail par forte chaleur.

Réf. ED 6372, 2^e édition, dépliant 4 volets.



Travail par forte chaleur : comment agir ?

Le travail lors de périodes de forte chaleur, particulièrement à l'extérieur, présente des dangers. La canicule ou des conditions inhabituelles de chaleur sont à l'origine de troubles pour la santé voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels.

Les risques professionnels induits par les conditions climatiques et leur prévention doivent être pris en compte dans le document unique et l'organisation du travail doit être adaptée en conséquence.

Selon les conditions de travail du salarié (température, soleil, humidité, vêtements...), une vigilance particulière est nécessaire lorsque les températures sont élevées.

Réf. ED 6371, 2^e édition, 16 p.



Prévention des risques professionnels liés à la gestion des déchets du BTP

Cette brochure décrit une démarche de prévention des risques professionnels et donne des conseils de prévention à toutes les étapes de la filière de gestion des déchets du BTP en intégrant, le plus en amont possible, tous les acteurs concernés. Appliquée au domaine du BTP, la mise en œuvre de l'économie circulaire implique de nouvelles organisations et méthodes de travail pour les entreprises en adoptant un mode de gestion durable des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) issus des travaux de rénovation ou de déconstruction. Les préconisations de prévention du guide s'appliquent aux projets de réhabilitation de sites, et à la création ou à la modernisation de centres de tri des déchets du BTP.

Réf. ED 6527, 77 p.